

2024-2025

LIVRET DU STAGIAIRE

DIU

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

PROFESSEURS DE COLLÈGES ET LYCÉES ET CPE ENTRÉE DANS LE MÉTIER



ÉQUIPES	3
OBJECTIFS	5
PUBLICS ET DÉBOUCHÉS	6
PARTENARIAT	6
CONTENU DE LA FORMATION	7
M3C (Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences)	13
ANNEXES	14
Grille de compétences 2 nd degré	15
Traces du réel relatives au stage	17

DIRECTION

Directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Nathalie CATELLANI

nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable des formations

Laure IBERNON

laure.ibernon@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable recherche et innovation

Béatrice FINET

beatrice.finet@u-picardie.fr

Responsable Mention 2nd degré

Isabelle GODDYN

isabelle.goddyn@u-picardie.fr

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

helene.lesot@u-picardie.fr

Responsable enseignement à distance (EAD)

Benoît DUCANGE

benoit.ducange@u-picardie.fr

SECRETARIATS

Gestionnaire culture commune

Amandine POIRET

amandine.poiret@u-picardie.fr

Secrétaire du numérique et EAD

Arnaud BLIN

arnaud.blin@u-picardie.fr

Secrétaire professionnalisation 2nd degré

Sabine VAISSIÉ

sabine.vaissie@u-picardie.fr

RESPONSABLES PAR PARCOURS

Anglais

Julie ARGENTIERI

julie.argentieri@u-picardie.fr

Arts plastiques

Rachel VIARTEIX

rachel.viartheix@u-picardie.fr

CPE

Nicolas LEBRUN

nicolas.lebrun@u-picardie.fr

Documentation

Isabelle GODDYN

isabelle.goddyn@u-picardie.fr

Economie Gestion

Anne-Sophie GROSSEMY

anne-sophie.grossemy@u-picardie.fr

EPS

Sébastien COURTOIS

sebastien.coutois@u-picardie.fr

Espagnol

Jacqueline TIMMERMAN

jacqueline.timmerman@u-picardie.fr

Histoire-Géographie

Julien MORABITO

julien.morabito@u-picardie.fr

Lettres modernes

Fabienne SEBERT-LILLONI

fabienne.sebert@u-picardie.fr

Lettres / Anglais

Pascale JUNIET

pascale.juniet@u-picardie.fr

Lettres / Histoire-Géographie

Christophe VERNEUIL

christophe.verneuil@u-picardie.fr

Mathématiques

Vincent HERY

vincent.hery@u-picardie.fr

Mathématiques / Sciences

Steve HAAS

steve.haas@u-picardie.fr

Physique Chimie

Cécile DETROUSSEL

cecile.detroussel@u-picardie.fr

SVT

Hélène LESOT

helene.lesot@u-picardie.fr

S2I

Olivier DUVINAGE

olivier.duvinage@u-picardie.fr

Objectifs

La formation permet aux lauréats des concours de recrutement non titulaires d'un master MEEF de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaires stagiaires, les compétences professionnelles attendues en vue d'une titularisation en tant que professeurs des collèges et lycées.

En tant qu'acteurs du service public d'éducation, ces personnels fonctionnaires stagiaires concourent en effet à des objectifs communs à tous les personnels et doivent pouvoir s'identifier comme agents publics, se référer d'une part à la culture commune de leur profession, d'autre part à la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.

Cette formation pendant leur année de stage et leur expérience acquise en établissement contribuent à leur adaptation à leurs futures fonctions.

Place du DIU dans le contexte économique local / régional

L'arrêté du 4 février 2022 modifiant l'arrêté du 18 juin 2014 fixant les modalités de formation initiale des enseignants confie aux INSPÉ la conception de l'offre de formation des fonctionnaires stagiaires à mi-temps en lien avec le rectorat. La mise en place d'un Diplôme Inter-Universitaire (DIU) garantit le cadre national de la formation des fonctionnaires stagiaires et s'inscrit dans le continuum de formation avec la formation proposée aux néotitulaires durant leurs trois premières années de carrière (T1-T2-T3).

Public visé par la formation

Fonctionnaires stagiaires qui bénéficient d'une formation initiale statutaire à mi-temps

Niveau minimum requis d'entrée en formation : Fonctionnaires stagiaires non titulaires d'un master MEEF

Débouchés

Professeur de collèges et lycées, CPE titulaires

Compétences certifiées par le DIU

La liste des compétences professionnelles que le fonctionnaire stagiaire doit développer est fixée par le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013) (voir annexe 1).

14 sont communes à tous les professeurs et conseillers principaux d'éducation, 5 concernent tous les professeurs, 9 les professeurs documentalistes et 8 les conseillers principaux d'éducation.

L'offre de formation est conçue par l'INSPÉ en lien avec le Rectorat d'Amiens.

La prise en charge des formations est co-portée, INSPÉ et Rectorat.

Code	Libellé	Nombre d'heures
UE1	Conception, mise en œuvre et analyse de séquences d'apprentissage : maîtrise des contenus disciplinaires et didactiques (124h)	124
EC1.1	Disciplinaire et didactique	81
EC1.2	Analyse réflexive et construction des gestes professionnels	28
EC1.7	Numérique	15
UE2	Cultures et valeurs de la République (48h)	48
EC2.1	Laïcité et valeurs de la République	18
EC2.2	Faire vivre l'égalité F/G et lutter contre les discriminations	6
EC2.3	Prise en compte du développement cognitif et affectif et scolarisation inclusive de tous les élèves et (asynchrone)	18
EC2.4	Organisation d'actions éducatives et culturelles (DAAC)	6
UE3	Connaissance du système éducatif (22h)	22
EC3.1	Droits et obligations du fonctionnaire et de l'élève (distanciel synchrone)	4
EC3.2	Liens familles/Ecole	4
EC3.3	Spécificités des contextes d'enseignement (collège, lycée, LP)	6
EC3.4	Notion territoriale (éducation prioritaire, ruralité...)	4
EC3.5	Parcours de l'élève et culture de l'évaluation	4
UE4	Stage (50% des obligations de service, soit 324h)	27
EC4.1	Rencontre tuteurs et positionnement	6
EC4.2	Prise en main de la classe	6
EC4.3	De la gestion de classe aux apprentissages	12
EC4.4	Connaissance des outils institutionnels	3
UE5	Formation statutaire de consolidation pour les FS temps plein (entre 60 et 120h de formation)	103,5
EC5.1	Prise en main de la classe (1 journée d'août : journée disciplinaire)	6
EC5.2	De la gestion de classe aux apprentissages (dont une journée en août)	12
EC5.3	Individualisation de la formation : choix exercé par le FS de modules proposés dans le cadre de l'E AFC	24
EC5.4	Stages d'immersion	0
EC5.5	Modules asynchrones et synchrones concernant les questions transversales (Valeurs de la République, éducation inclusive, numérique, entre autres)	31,5
EC5.6	Modules pour stagiaires en difficulté (corps et voix, gestion de classe, renforcement disciplinaire)	30

En bleu : pris en charge par l'INSPÉ

En vert : pris en charge par l'Education nationale

En orange : co-interventions

En noir : prise en charge partagée

UE1**CONCEPTION, MISE EN OEUVRE ET ANALYSE DE SEQUENCES D'APPRENTISSAGE: MAITRISE DES CONTENUS DISCIPLINAIRES ET DES TRANSPOSITIONS DIDACTIQUES****EC1.1****DIDACTIQUE DES DISCIPLINES : MAITRISE DES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES NECESSAIRES A LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**

HEURES

CM : 0

TD : 81

La formation permet d'approfondir les connaissances et la réflexion sur les enjeux et sur les méthodes de l'enseignement et de l'apprentissage de la discipline enseignée en collège et en lycée.

Développement des compétences liées à : la maîtrise des contenus disciplinaires et des concepts clés utiles à son enseignement et à la mise en oeuvre les transpositions didactiques appropriées ; à l'identification des savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels.

Développement de compétences éducatives et pédagogiques nécessaires pour construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ; organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ; évaluer les progrès et les acquisitions des élèves ; connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; prendre en compte la diversité des élèves et s'assurer de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau ; fixer les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages ; préparer en amont les séquences pédagogiques et les inscrire dans une progression réfléchi ; mettre en place les outils et supports d'évaluation en ciblant les 30 compétences à évaluer ; prendre en charge le suivi du travail personnel des élèves ; s'appuyer sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation).

EC1.2**ANALYSE REFLEXIVE ET CONSTRUCTION DES GESTES PROFESSIONNELS**

HEURES

CM : 0

TD : 28

Ateliers de pratique réflexive abordant les questions professionnelles et les gestes professionnels. Le FS sera amené à développer une analyse réflexive de sa pratique professionnelle. Il apprendra notamment à prendre en charge la classe, à mettre les élèves au travail, à adapter son enseignement et à mener une gestion éducative de la classe en lien avec sa discipline.

EC1.3**NUMERIQUE**

HEURES

CM : 0

TD : 15

Le FS complètera sa formation en consolidant les compétences générales et spécifiques numériques utiles à l'enseignant, il abordera également la dimension réflexive sur l'utilisation du numérique.

UE2 CULTURES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

EC2.1 LAÏCITE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 18

EC2.2 FAIRE VIVRE L'EGALITE F/G ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

HEURES

CM : 0

TD : 6

En tant qu'agents du service public d'éducation, les professeurs des écoles transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

- Concepts de valeur et de laïcité.
- Lois et textes réglementaires en vigueur et études de cas.
- Ateliers « Valeurs de la République et Laïcité ».

EC2.3 PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT COGNITIF ET AFFECTIF ET SCOLARISATION INCLUSIVE DE TOUS LES ELEVES

HEURES

CM : 0

TD : 18

L'objectif sera d'appréhender comment l'enfant ou l'adolescent en développement devient un élève apprenant. A cette fin, nous présenterons les aptitudes cognitives de l'élève dans une approche développementale. La prise en compte des spécificités du développement sociocognitif de l'enfant ou de l'adolescent servira ainsi d'appui pour expliquer les apprentissages de l'élève.

Dans l'optique d'être capable d'identifier et d'accompagner les besoins particuliers de tous les élèves, l'accent sera mis sur les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.

EC2.4 ORGANISATION D' ACTIONS EDUCATIVES ET CULTURELLES (DAAC)

HEURES

CM : 0

TD : 6

Chaque membre de la communauté éducative doit avoir un comportement et une conduite conformes au service public vis-à-vis des élèves, de ses collègues, de l'environnement scolaire dans lequel il se trouve. Les enseignants bénéficient de droits liés aux missions qu'ils exercent, mais ont aussi un certain nombre d'obligations.

Les relations parents-école sont encadrées par des textes réglementaires précis et font l'objet d'une littérature relativement fournie. Le lien entre les familles et l'école ne va pas de soi, il est toujours à tisser.

Compétence : Communiquer autant que de besoin avec les familles ; participer à son niveau, à leur information.

Spécificités du collège, du lycée général et technologique, du lycée professionnel.

Concernant le lycée professionnel, l'accent porte notamment sur la co-intervention et la réalisation du chef d'œuvre.

EC3.4	NOTION TERRITORIALE (EDUCATION PRIORITAIRE, RURALITE...)		
	HEURES	CM : 0	TD : 4

Diversités des territoires et spécificités des zones d'environnement social défavorisé et des zones d'habitat dispersé, politique d'éducation prioritaire, politiques scolaires territoriales (cités éducatives, territoires éducatifs ruraux, contrats locaux d'accompagnement, etc.).

EC3.5	PARCOURS DE L'ÉLÈVE ET CULTURE DE L'ÉVALUATION		
	HEURES	CM : 0	TD : 4

L'évaluation est au cœur de la question pédagogique, tant pour les adultes qui accompagnent la formation des élèves, que pour les élèves eux-mêmes.

- Statut des évaluations. Evaluations nationales.
- Modalités d'évaluations.
- Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Dispositifs et pilotage pédagogiques.

Compétences : Mettre en place les outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer. S'appuyer sur l'évaluation pour réguler sa pratique (remédiation, consolidation).

La formation s'articule autour du stage en responsabilité du fonctionnaire stagiaire correspondant à un mi-temps des obligations de services.

Les journées d'août sont consacrées à la première prise en main de la classe : 3 TD de 3 h sont dédiés à la préparation du premier jour de classe et aux outils de l'enseignant, en particulier, à la fiche de préparation, de progression et/ou programmation.

Le fonctionnaire stagiaire bénéficie d'un tutorat mixte et construit sa professionnalité, accompagné d'un tuteur INSPÉ et d'un tuteur ÉPLE, présent si possible, dans son établissement. Des observations croisées entre stagiaire et tuteur ÉPLE sont mises en œuvre régulièrement au gré des besoins. L'entretien post-visite se poursuit par un compte-rendu dialogué renseigné par les trois membres de la triade.

Lorsque des difficultés avérées sont déclarées ou constatées, le chef d'établissement procède à un signalement auprès de l'EAFIC qui déclenche une procédure de suivi renforcé. L'inspecteur est associé à ce dispositif qui prend la forme d'entretiens, de visites et de compléments de formation. L'objectif est d'accompagner le stagiaire dans le dépassement des difficultés. Une visite supplémentaire par le tuteur INSPÉ peut être organisée.

Un espace numérique commun permet des échanges entre les trois partenaires. En cas de difficulté, un dispositif d'aide est mis en place (*a minima* une visite supplémentaire du tuteur INSPÉ, et/ou du tuteur DSDEN, des observations dans d'autres classes peuvent notamment être proposées).

Le stagiaire constitue un e-portfolio dans lequel sera notamment déposés par ses soins :

- Ses traces témoignant de la construction de compétences ciblées (cf. annexe 2)
- Ses essais didactiques
- Les documents inhérents aux visites formatives du tuteur INSPÉ et les comptes rendus dialogués associés.

Un bilan de compétences en construction est co-établi au cours du 1^{er} trimestre.

En mai, le tuteur EPLE et le chef d'établissement rédigent un rapport avec avis sur le stage réalisé. Le corps d'inspection émet un avis sur la titularisation, appuyé le cas échéant, par un rapport d'inspection. La directrice de l'INSPÉ émet un avis sur le parcours de formation du stagiaire en s'adossant sur un bilan du tuteur INSPÉ ;

Le jury de titularisation dispose de tous les éléments ci-dessus et se prononce sur la titularisation. En cas de refus, le stagiaire est reçu en entretien avant décision finale qui peut être : titularisation, renouvellement de stage ou licenciement.

NB : Le stagiaires ayant été absent plus de 36 jours pendant l'année de stage est placé en prolongation.

La commission PIF (Plan Individuel de Formation) présidée par le recteur déterminera le nombre de journées de formation suivies par les FS temps plein, selon le parcours antérieur, le positionnement et les besoins du stagiaire.

L'évaluation du diplôme est fondée sur la vérification du degré de maîtrise des compétences professionnelles. Le degré de maîtrise minimum requis est le niveau 2 sur 4 : « maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique. »

La vérification des compétences professionnelles s'appuie sur le tutorat mixte et le e-portfolio.

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (<i>in situ</i>)		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ *in situ* lors de ses visites formatives et par les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (VIA E-PORTFOLIO)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

Arrêté NOR : MENE 13 15928A du 1er juillet 2013 (domaine "Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation")

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination
	Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement
	Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de l'équipe éducative
	Fait respecter le règlement intérieur
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)	Utilise un langage clair et adapté à ses interlocuteurs
	Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'établissement
	Adopte une attitude favorable à l'écoute et à l'échange avec les membres de la communauté éducative
	Participe aux différentes instances et conseils
	Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique (P1, P2)	Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement
	Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées
	Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels
	Utilise une langue étrangère (CC8)
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses (CC3, CC4, CC5, P3, P4, P5)	Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation
	Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe
	Encourage et valorise ses élèves
	Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages
	Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau
	Prépare en amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie

	Met en place des outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer
	Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves
	S'appuie sur l'évaluation pour régler sa pratique (remédiation, consolidation)
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)	Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
	Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique
	Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)	Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique
	Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire. Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**. L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation.

<p align="center">Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13</p>	<p align="center">Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent le stage sauf mention contraire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquies la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. • Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. • Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
<p>DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale</p>		
<p>Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction</p>		
<p>C1 : Faire partager les valeurs de la République</p> <p>Mots-clés associés : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'adopte une attitude en adéquation avec les valeurs de la République (je suis équitable envers chacun, je suis attentif au fait que garçons et filles sont traités de la même façon, je fais circuler la parole en veillant à ce que chaque élève puisse s'exprimer, etc.). - J'aide les élèves à développer leur esprit critique (je leur apprend à donner des arguments, à distinguer, éventuellement, savoir, opinion et croyance). - J'interviens lorsque les propos sont contraires aux valeurs de la République. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une séance, ou d'une partie de séance, pendant laquelle j'ai transmis (ou voulu transmettre) ces valeurs. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour faire respecter l'égalité entre filles et garçons et/ou pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai appris aux élèves à argumenter.
<p>C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p>Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point qui m'a interpellé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement

Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>Mots clés associés : Savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées et mises en œuvre. - Je rédige la préparation de la séance et/ou de l'atelier que je vais mettre en œuvre (domaine d'enseignement, objectif, prérequis, dispositif envisagé, compétences travaillées). - J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire en m'appuyant sur mes savoirs disciplinaires et didactiques. - J'envisage le prolongement des séances et ou des ateliers mis en œuvre à court et/ou moyen termes 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre. - Recueil des essais didactiques, U.E.2 (préparation, mise en œuvre et analyse) - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple)
<p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.) - Je veille toutefois à utiliser une langue précise et juste, pour faire progresser les élèves. - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

<p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>Mots-clés associés : programmation, progression, séance, séquence, préparation, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités de travail, différenciation, analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je rédige des fiches de préparation avec et/ou sans l'aide du tuteur ÉPLE en identifiant le ou les objectif(s) et en notant les différentes phases de la séance. - J'anticipe les obstacles que pourraient rencontrer les élèves et je prévois des éléments de différenciation. - Je m'assure que les consignes formulées seront comprises par les élèves. - J'utilise des supports adaptés. - Je fais le bilan de la séance réalisée avec l'un de mes tuteurs (je me place du côté de l'élève et du côté de l'enseignant) 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil des fiches de préparation. - Recueil de mes impressions après la séance réalisée (Ai-je fait ce que j'avais prévu ? Ai-je dû modifier pendant la séance son déroulement ? Si oui, pour quelles raisons ? Suis-je insatisfait ? Si oui, pourquoi ?). - Observation des élèves : je relève des indices qui montrent qu'un élève a été ou non en réussite pendant la séance.
<p>P4 : Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>Mots clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prends en charge la préparation et le rangement du matériel pédagogique nécessaire au déroulement des séances. - Je m'assure que l'espace est organisé conformément à la séance que je vais mener. - Je m'assure que le moment prévu pour la séance et sa durée sont pertinents, que le rythme est varié (alternance de l'oral et de l'écrit, du travail collectif et individuel, etc.). - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche à réaliser et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - Je suis attentif au groupe et à chacun : j'encourage, je félicite, je recentre l'attention sur la tâche, je la simplifie si besoin, je réprimande si je constate des comportements inadaptés, etc. - J'utilise l'erreur pour permettre aux élèves de comprendre un élément particulier. - Je tente de faire interagir les élèves. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de photographies témoignant d'une organisation spatiale singulière ou de l'utilisation d'un matériel particulier. - Recueil d'une note relatant un moment au cours duquel j'ai compris que la gestion temporelle de ma séance posait problème. J'explique pourquoi. - Recueil de notes relatant un moment pendant lequel j'ai réussi (ou non) à enrôler les élèves dans la tâche, et/ou j'ai dû simplifier cette dernière, et/ou j'ai dû recentrer leur attention sur elle. - Recueil d'un moment où j'ai dû intervenir pour réagir à un comportement inadapté. J'explique quel a été le résultat de mon intervention. - Recueil d'un moment où j'ai félicité un élève. J'explique pourquoi et j'indique quelle a été la conséquence de mes propos. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai utilisé de façon pertinente une erreur. - Recueil d'un moment où les élèves sont entrés en interaction de façon féconde.

<p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>Mots-clés associés : observation, évaluation, autoévaluation, analyse, erreur, réussite, ajustement, progrès, prolongement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Je prévois des critères ou indicateurs de réussite qui me permettront d'évaluer la séance que je vais mener (comment vais-je m'assurer que les objectifs visés sont atteints ou non ?). - A la fin de la séance, je suis capable de formuler les réussites et les obstacles rencontrés par les élèves et suis capable de les prendre en compte pour proposer des pistes pour les séances ultérieures. - J'associe les élèves au repérage des réussites et je les aide à prendre conscience du chemin qui reste à parcourir. - Je connais les outils d'évaluation institutionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - A partir d'une séquence d'apprentissage (observée ou mise en œuvre), je décris l'évaluation mise en place. -J'explique, à partir de deux attendus, les choix effectués en termes d'évaluation (critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils, etc.). - Je rédige une note qui montre que l'évaluation m'a permis de réguler la ou les séances suivantes. - J'analyse les réussites et les erreurs des élèves avec l'aide de ou des tuteur.s. - Je rédige une note qui montre que les élèves ont pu prendre conscience de leur réussite ou de leur difficulté et se situer dans leur parcours d'apprentissage (en mettant en place, par exemple, une auto-évaluation ou une co-évaluation).
--	--	--